

ACCESSIBILITE DE L'HOTEL DE VILLE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

procédure adaptée (Art. 28 du Code des marchés publics)

1. Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Ville de VALOGNES

Correspondant : Monsieur le Maire – Place du Général de Gaulle – BP 301 – 50 700 VALOGNES

Tél. 02.33.95.82.00 – Fax 02.33.40.49.69 – E-mail : contact@mairie-valognes.fr

2. Principale activité du pouvoir adjudicateur : collectivité territoriale.

3. Procédure de passation : procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics)

4. Objet du marché : Extension de l'Hôtel de Ville pour la mise aux normes d'accessibilité et l'implantation d'un ascenseur

5. Type de marché de travaux : Exécution

6. Lieu d'exécution : VALOGNES

7. Caractéristiques principales : Le marché comporte 10 lots domaine bâtiment et 4 lots domaine infrastructures.

Suite à une consultation précédente, le lot 1 a été déclaré infructueux.

BATIMENT

Lot 1 : Désamiantage – déplombage - démolitions

Option(s) : oui

Variante(s) : oui

Division en tranches :

- Une tranche ferme : construction de l'extension au rez-de-chaussée et à l'étage, compris réaménagement du hall d'entrée au rez-de-chaussée et du palier à l'étage
- Une tranche conditionnelle : la réhabilitation de la salle du conseil

8. Marché couvert par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui

9. Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence

10. Date prévisionnelle de commencement des travaux :

- Démarrage des travaux : 1^{er} mars 2011

11. Conditions relatives au marché :

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement de ces travaux est assuré par le budget de la Commune sous forme de subventions, de fonds propres et d'emprunts.

Le délai global de paiement est fixé à 35 jours.

Le mode de règlement est le mandat administratif.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera conclu avec une entreprise unique (le cas échéant avec des sous traitants désignés au marché)

Unité monétaire utilisée : Euro.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de participation : voir règlement de consultation

12. Critères d'attribution : Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

13. Renseignements d'ordre administratif :

Modalités de retrait des dossiers :

Conformément à l'article 41 du Code des Marchés Publics le dossier de consultation des entreprises peut :

- Etre obtenu sous la forme d'un CD-ROM après demande écrite adressée à Monsieur le Maire - Services TECHNIQUES – 8, rue Binguet 50700 VALOGNES (Téléphone : 02.33.95.82.01 - fax : 02.33.95.82.13)

Adresse à laquelle les offres doivent être transmises

- Par voie postale avec avis de réception, par chronopost (ou similaire) : Monsieur le Maire – SERVICES TECHNIQUES 8, rue Binguet - 50 700 VALOGNES
- soit être remises contre récépissé au secrétariat des Services Techniques de la Mairie, 8, rue Binguet – 50700 VALOGNES.

Date limite de réception des offres : Lundi 13 décembre 2010, à 12 heures

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

120 jours à compter de la date de réception des offres.

14. Procédure de recours :

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Caen, 3, rue Arthur Leduc BP 25086 14050 CAEN cedex Tél. 02.31.70.72.72 – Fax 02.31.52.42.17 – Courriel : greffe.ta.caen@jradm.fr

15. Renseignements complémentaires

Lots Bâtiment : par demande écrite : SARL Sylvie ROYER, architecte DPLG & associés 45 Bd Félix Buhot – BP 35 – 50700 VALOGNES (fax 02 33 40 31 31 – mail : sylvie.royer.architecte@wanadoo.fr)

16. Date d'envoi de l'avis à la publication : le mardi 23 novembre 2010